

Anticiper les phénomènes météorologiques pour mieux alerter la population

Tarif : En présentiel (1j) : 300 €
En visioconférence (1j) : 225 €

Durée : 3h30

Public cible : Élus locaux, Agents territoriaux, organismes publics ou privés prenant part à la planification des secours et de la sauvegarde au niveau des collectivités territoriales.

Public cible : Aucun

Votre conseiller formation :

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73
mathias.lavole@irma-grenoble.com



Formation accessible en visioconférence

La formation "Prendre en compte et anticiper les phénomènes météorologiques dans les PCS pour mieux alerter la population" est une formation courte ayant pour objectifs d'échanger avec les participants sur leurs pratiques en matière d'anticipation des phénomènes météorologiques et de vigilance météorologique. Elle vise également à conseiller les participants sur les outils d'alerte à la population.

Cet atelier est généralement organisé dans le cadre de parcours territorialisés de formation. Il permet d'introduire la thématique de la vigilance météo avec les participants et de réaliser un état des lieux, grâce aux échanges, du niveau de préparation des communes et des besoins de ces dernières. La formation proposée tient compte de la réglementation en vigueur et notamment des dernières évolutions issues de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 (dite loi Matras).

Programme de la session :

La vigilance météorologique de quoi s'agit-il ?

- Les origines de la vigilance météorologique ;
- Les principes de fonctionnement ;
- Les différents niveaux de la vigilance météorologique ;
- Quelques statistiques sur la vigilance météorologique ;
- Des évolutions récentes à intégrer ;
- Quels outils utiliser ;
- Mieux l'exploiter la vigilance météorologique en gestion de crise.

L'alerte à la population, une question d'anticipation ?

- Qu'est-ce que l'alerte à la population et qui en a la charge ?
- Les différents outils d'alerte à la population ;
- Prévoir des procédures d'alerte à la population.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions de base de la vigilance météorologique ;
- Mieux appréhender les outils de vigilance météorologique ;
- Exploiter les outils de vigilance météorologique dans son PCS pour anticiper les phénomènes ;

- Mieux exploiter les outils d'alerte à la population.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.

Effectif formé :

- Places limitées à 15 personnes maximum.
- Prérequis de 5 personnes minimum pour maintenir la formation.
- Formations accessibles aux personnes porteuses de handicap.